

## APRES LA TROISIEME ?



# 3 VOIES POSSIBLES ET DES PASSERELLES



**Voie professionnelle**  
(statut scolaire ou apprentissage)

**Voie  
technologique**

**Voie générale**

Bac professionnel

Bac technologique

Bac général

CAP/A

BPA

T<sup>ale</sup> professionnelle

T<sup>ale</sup> technologique

T<sup>ale</sup> générale

2<sup>e</sup> année

2<sup>e</sup>  
année

1<sup>re</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> technologique

1<sup>re</sup> générale

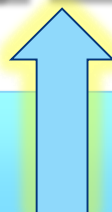
1<sup>re</sup> année

1<sup>re</sup>  
année

2<sup>de</sup> professionnelle

2<sup>de</sup> générale et technologique

**classe de 3<sup>e</sup>**



# LA VOIE PROFESSIONNELLE PAR LA VOIE SCOLAIRE

## Durée

- en 2 ans : CAP, ou 3 ans : bac pro
- statut scolaire : **élève** à temps complet au lycée ou **salarié-e** apprenti-e, en alternance entre CFA et entreprise

## Programme

- des **cours généraux**,
- des **cours techniques et professionnels** (manipulation d'outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)
- des stages

**Bac pro** : au moins **5 mois ½** en 3 ans

**CAP** : au moins **3 mois** en 2 ans

# LA VOIE PROFESSIONNELLE PAR APPRENTISSAGE

## COMMENT ?

→ rechercher une entreprise d'accueil, avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires

→ signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

**Durée:** le cursus ou une partie seulement

**Lieu :** cours en CFA ou lycée, en alternance avec travail chez l'employeur

**Conditions :** avoir entre 15 (avec cycle collège effectué) et 26 ans (30 ans dans certaines régions)

**Rémunération :** selon âge et année d'étude (370 - 1 154 €)

# LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : LA NOUVELLE 2NDE GT



## Enseignement commun

Maths  
Français  
Histoire  
LV A et B  
SES  
Physique  
SVT  
EPS  
EMC

Sciences Numériques  
et Technologie

## Accompagnement

Personnalisé

Au choix de  
l'orientation

## 1 Enseignement optionnel facultatif général

Arts

EPS

LV C

Latin

Grec

## 1 Enseignement optionnel facultatif technologique

Management et  
gestion

Santé Social

Biotechnologies

Sciences et  
Laboratoires

Sciences de l'Ingénieur

Création et innovation  
technologiques

Création et culture-  
design

## LE NOUVEAU BAC GENERAL

Disparition des filières ES, S et L remplacées par des enseignements de spécialité à combiner sans « couple » pré-établi (*normalement*)

- 3 enseignements de spécialité en 1<sup>ère</sup> + 1 option
- 2 enseignements de spécialité en Tale + 1 option



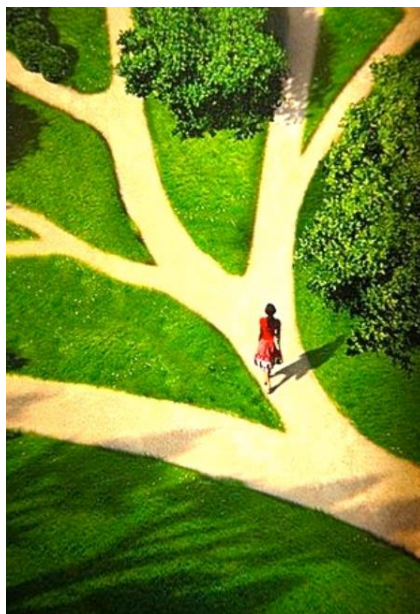
# LA NOUVELLE 2NDE GT

## Objectifs

**Construire son projet d'orientation**

**Cerner ses goûts, talents et potentialités**

**Se préparer au choix des enseignements de spécialités en 1<sup>ère</sup>**



# LE NOUVEAU BAC GENERAL

## \* 60 % d'épreuves terminales

- En 1<sup>ère</sup>, 2 épreuves : le français à l'écrit et à l'oral
- En Tale, 4 épreuves :  
philosophie / grand oral / 2 enseignements de spécialités

## \* 30 % de contrôle continu pour les disciplines ne faisant pas partie des épreuves terminales

- 2 séries d'épreuves en première
- 1 série d'épreuves en terminale

## \* 10 % sur les bulletins de première et terminale





# LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE

- ❖ Choix des familles dans une **démarche personnelle**
- ❖ **Prendre contact rapidement** avec les établissements (nombre de places limitées)
- ❖ Réunion de présentation au Lycée Saint Marc et distribution des dossiers d'inscription pour les parents, élèves et enseignants de St Bruno, **le lundi 16 novembre 2020 à 18h**



# LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

- ❖ Dossier élaboré en fin d'année scolaire / Uniquement **gestion administrative et informatisée** de ce dossier par le rectorat
- ❖ **Affectation fin-juin**
- ❖ Pas de dérogation, **affectation dans le lycée de secteur** (sauf cas de force majeure et dossier de dérogation à monter)



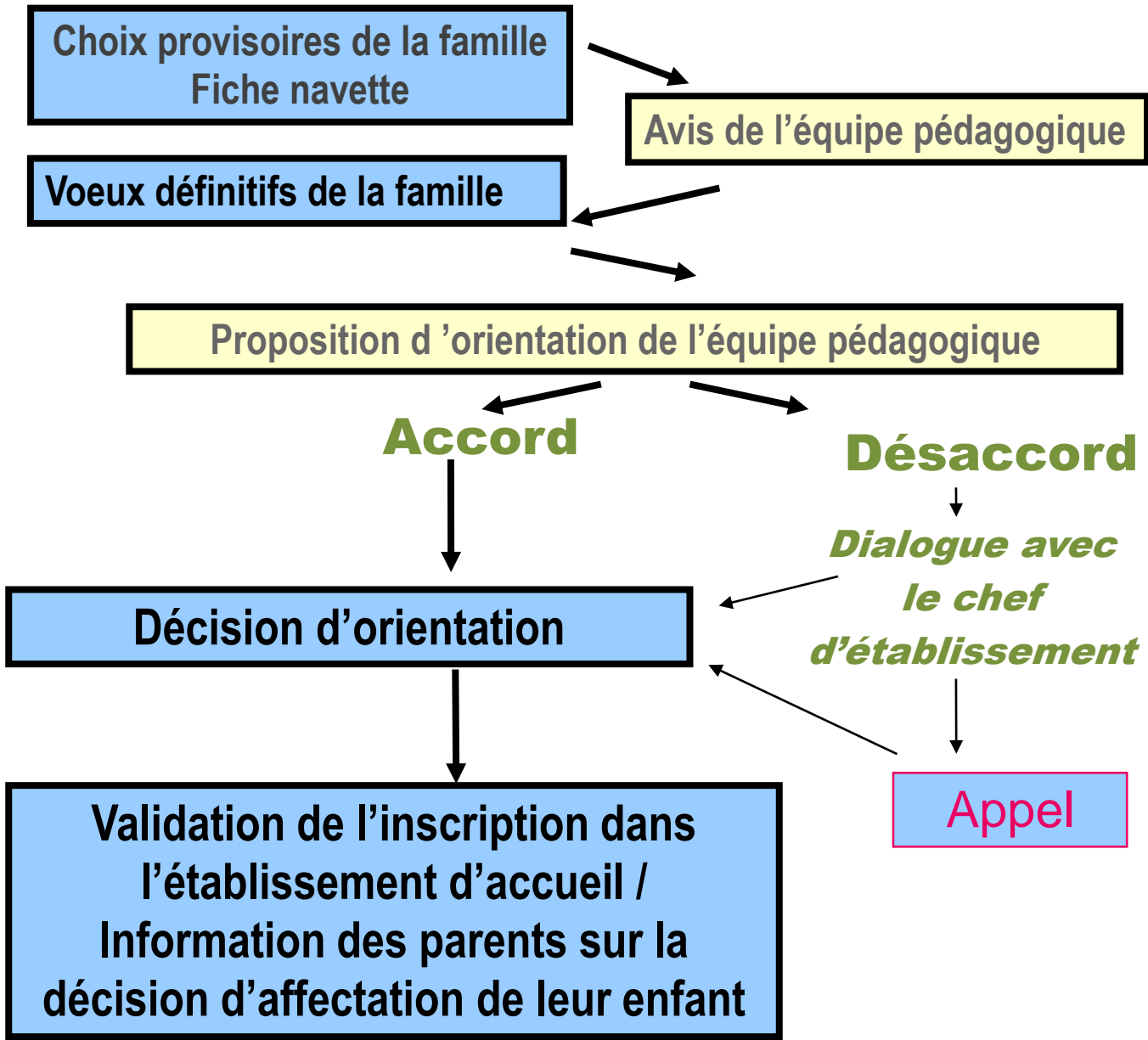
## LES AFFECTATIONS

L'affectation de l'élève dépend du nombre de places proposées dans l'établissement d'accueil

- faire plusieurs choix précis d'orientation sur Affelnet
- importance de la qualité du dossier
- respect des délais et des pièces à fournir
- ne pas se décider au dernier moment



# PROCEDURES ORIENTATION - AFFECTATION



Mars

*Conseil de Classe  
du 2<sup>ème</sup> trimestre*

Juin

*Conseil de Classe  
du 3<sup>ème</sup> trimestre*

Fin juin

Fin juin début juillet

**Stages en entreprise**

**Mini-stages en lycée**

**Dialogue permanent avec le PP, la référente orientation et les autres interlocuteurs du collège**

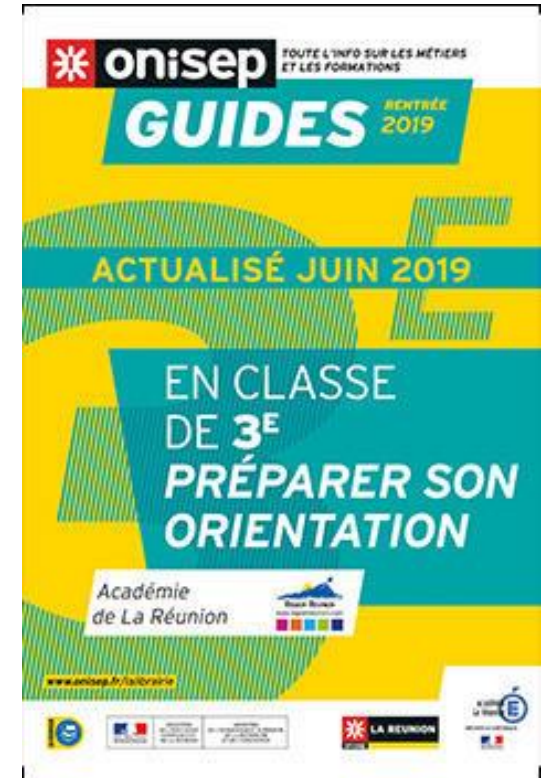
**Votre CIO**

**Les fiches orientation**

**Le forum APEL (29 janvier 2021)**

**Actions, rencontres et visites organisées par le collège**

**Les salons et Portes Ouvertes**



Téléchargez

le Guide de votre région

sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

# Le stage d'observation obligatoire

- Les dates : **du 1<sup>er</sup> février au 5 février 2021** (Semaine avant les vacances)
- Documents administratifs pour mettre en place le stage
  - Convention à faire passer au maitre de stage : Dates et horaires impérativement indiqués sur la convention de stage. 30h maximum de présence sur le lieu de stage par semaine, entre 6h et 20h.
  - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les élèves peuvent effectuer ce stage quel que soit leur âge. Suppression du seuil minimum des 14 ans.
  - Fiche d'évaluation complétée par le maitre de stage à la fin du stage.
  - Rapport de stage à faire au traitement de texte en deux exemplaires (un pour collège rendu à l'élève / un pour le maitre de stage) / Evaluation du rapport de stage et oral
- Des documents sont donnés pour guider les élèves dès la rentrée :
  - Convention de stage
  - Comment procéder avant, pendant et après le stage ?
  - Comment faire un rapport de stage ?

## Les stages complémentaires

**Au-delà de cette semaine, possibilité de réalisation de mini-stages d'observation complémentaires pendant les vacances scolaires, non couverts par le collège.**

**Pour cela, conventions disponibles auprès de la CCI (chambre de commerce et d'industrie) et/ou de la CMA (chambre des métiers et de l'artisanat) et/ou au secrétariat du collège.**

**Pas d'âge minimum pour ces stages, possibles dès la 4<sup>o</sup>.**

# POUR VOUS AIDER



**MON  
ORIENTATION  
EN LIGNE.FR**

*Des conseillers  
en ligne, par téléphone  
tchat et mail*



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



TÉLÉPHONE



TCHAT



MAIL



BOITE À OUTILS

**L'Onisep** et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail.

Accédez à des informations complémentaires grâce à la boîte à outils.



# DES QUESTIONS?

